

Projet de SAGE Sioule soumis à enquête publique - Etude d'incidence Natura 2000



Le contenu de l'évaluation des incidences est détaillé dans l'article R.414-23 du code de l'environnement. Cette évaluation des incidences doit comporter :

- Une description du projet (ici le PAGD et règlement du SAGE) accompagnée d'une carte de situation projet / sites NATURA 2000 avec un plan détaillé le cas échéant.
- Une analyse de l'état de conservation des habitats et des espèces pour lesquels le site a été désigné et les objectifs de conservation identifiés dans les documents d'objectifs ou à défaut dans la fiche de site.
- Une analyse montrant si le projet seul ou en conjugaison avec d'autres projets ou programmes a ou non des effets directs ou indirects, temporaires ou permanents sur l'état de conservation des espèces et habitats des sites NATURA 2000.
- Les mesures envisagées le cas échéant pour supprimer les conséquences du projet sur l'état de conservation des espèces et habitats du site NATURA 2000 pendant ou après sa réalisation.
- Dans le cas où malgré les mesures proposées, le projet porterait atteinte aux sites NATURA 2000, les raisons justifiant sa réalisation avec :
 - Absence de solutions alternatives satisfaisantes
 - Raisons impératives d'intérêt public y compris de nature sociale ou économique
 - Mesures envisagées pour compenser les conséquences dommageables et une estimation des dépenses correspondantes.

Auteurs du document : Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sioule

Diffuseur des métadonnées : Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sioule, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Enquête publique, gestion locale de l'eau

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL, FAUNE

Date : 2012-03-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-86900

Langue : Français

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/evaluation_dincidence_bs1.pdf

Commune : AURIÈRES (63020), AYAT-SUR-SIOULE (63025), BIOLLET (63041), BROMONT-LAMOTHE (63055), BUXIÈRES-SOUS-MONTAIGUT (63062), CEYSSAT (63071), CHAMPS (63082), CHAPDES-BEAUFORT (63085), CHARENSAT (63094), CHÂTEAUNEUF-LES-BAINS (63100), CISTERNES-LA-FORÊT (63110), COMBRAILLES (63115), CONDAT-EN-COMBRAILLE (63118), DURMIGNAT (63140), ESPINASSE (63152), GELLES (63163), GIAT (63165), GOUTTIÈRES (63171), HERMENT (63175), HEUME-L'ÉGLISE (63176), LA CELLE (63064), LA GOUTELLE (63170), LANDOGNE (63186), LAPEYROUSE (63187), LAQUEUILLE (63189), LES ANCIZES-COMPS (63004), LISSEUIL (63197), MARCILLAT (63208), MAZAYE (63219), MENAT (63223), MIREMONT (63228), MONTEL-DE-GELAT (63237), MONTFERMY (63238), MOUREUILLE (63243), NÉBOUZAT (63248), NEUF-ÉGLISE (63251), OLBY (63257), ORCIVAL (63264), PERPEZAT (63274), PONTAUMUR (63283), PONTGIBAUD (63285), POUZOL (63286), PRONDINES (63289), PULVÉRIÈRES (63290), PUY-SAINT-

GULMIER (63292), QUEUILLE (63294), ROCHEFORT-MONTAGNE (63305), SAINT-AVIT (63320), SAINT-BONNET-PRÈS-ORCIVAL (63326), SAINTE-CHRISTINE (63329), SAINT-ÉLOY-LES-MINES (63338), SAINT-ÉTIENNE-DES-CHAMPS (63339), SAINT-GAL-SUR-SIOULE (63344), SAINT-GEORGES-DE-MONS (63349), SAINT-GERMAIN-PRÈS-HERMENT (63351), SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE (63354), SAINT-HILAIRE-LES-MONGES (63359), SAINT-JACQUES-D'AMBUR (63363), SAINT-JULIEN-LA-GENESTE (63369), SAINT-OURS (63381), SAINT-PIERRE-LE-CHASTEL (63385), SAINT-PIERRE-ROCHE (63386), SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS (63388), SAINT-QUINTIN-SUR-SIOULE (63390), SAINT-RÉMY-DE-BLOT (63391), SAURET-BESSERVE (63408), SAUVAGNAT (63410), SERVANT (63419), TEILHET (63428), TORTEBESSE (63433), TRALAIGUES (63436), VERNINES (63451), VILLOSANGES (63460), VITRAC (63464), VOINGT (63467), YOUX (63471), BARBERIER (03016), BAYET (03018), BÈGUES (03021), BELLENAVES (03022), BLOMARD (03032), BRANSAT (03038), CESSAT (03049), CHANTELLE (03053), CHAREIL-CINTRAT (03059), CHARROUX (03062), CHEZELLE (03075), CHIRAT-L'ÉGLISE (03077), CHOUVIGNY (03078), CONTIGNY (03083), COUTANSOUZE (03089), DENEUILLE-LÈS-CHANTELLE (03096), DEUX-CHAISES (03099), ÉBREUIL (03107), ÉCHASSIÈRES (03108), ÉTROUSSAT (03112), FLEURIEL (03115), FOURILLES (03116), JENZAT (03133), LAFÉLINE (03134), LALIZOLLE (03135), LE THEIL (03281), LOUCHY-MONTFAND (03149), LOUROUX-DE-BOUBLE (03152), MAZERIER (03166), MONESTIER (03175), MONTMARSAULT (03186), MONTORD (03188), NADES (03192), NAVES (03194), SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT (03220), SAINT-GERMAIN-DE-SALLES (03237), SAINT-MARCEL-EN-MURAT (03243), SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE (03254), SAULCET (03267), SUSSAT (03276), TARGET (03277), TAXAT-SENAT (03278), TREBAN (03287), TRONGET (03292), USSEL-D'ALLIER (03294), VALIGNAT (03295), VEAUCE (03302), VERNEUIL-EN-BOURBONNAIS (03307), VERNUSSE (03308), VICQ (03311), VOUSSAC (03319), LA MAZIÈRE-AUX-BONS-HOMMES (23129), MÉRINCHAL (23131)

Département : PUY-DE-DOME (63), ALLIER (03), CREUSE (23)

Région : AUVERGNE (83), LIMOUSIN (74)

Masse d'eau : LA BOUBLE DEPUIS DURMIGNAT JUSQU'A MONESTIER (GR282), LA BOUBLE DEPUIS MONESTIER JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA SIOULE (GR283), LA MIOUZE DEPUIS PERPEZAT JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA SIOULE (GR280), LA SAUNADE DEPUIS VILLOSANGES JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE SIOULET (GR281), LA SIOULE A LA RETENUE DE FADES BESSERVE (GR271b), LA SIOULE A LA RETENUE DE QUEUILLE (GR272b), LA SIOULE DEPUIS LA RETENUE DE QUEUILLE JUSQU'A JENZAT (GR272c), LA SIOULE DEPUIS OLBY JUSQU'A LA RETENUE DE FADES BESSERVE (GR271a), LA SIOULE DEPUIS JENZAT JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ALLIER (GR273), LA SIOULE DEPUIS LA RETENUE DE FADES BESSERVE JUSQU'A LA RETENUE DE QUEUILLE (GR272a), LE SIOULET DEPUIS VERNEUGHEOL JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA SIOULE (GR279), COMPLEXE DES FADES-BESSERVES (Fades) (GL122), ETANG DE CHANCELADE (GL129), ETANG DE TYX (GL132), LAC DE SERVIÈRES (GL134), RETENUE DE QUEUILLE (GL133)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/projet-de-sage-sioule-soumis-a-enquete-publique-etude-d-incidence-natura-20000>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

